

Comité de pilotage Avesnoiseries du 08 avril 2023

Présents : Jérémie TONDEUR / Jean Claude DESENNE / Gabriel LEBRUN / Emanuela LEBRUN / Thomas LAGNEAU / Jean MATTON / Noémie BALLY / Jean Marie HANNECART / Véronique BURLET / Pascal BURLET / Flavie BURLET / Anne-Marie FAUCONNIER / Mokthar BOUARAB / Yvonne BURLET / Marie-France LACORD / Gérard DELVA / Magali MOSIN / Marie-Christine MATON

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par le COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Lieu de réunion :

Les réunions peuvent-elles se faire ailleurs que Sars Poteries ?

L'idée est plutôt de tourner sur différents lieux tant qu'il n'y a pas de gros projets en cours. A défaut de lieu, le COPIL privilégiera Avesnes sur Helpe. Dans les périodes d'élaboration des projets d'envergure, les réunions se feront dans la commune d'accueil.

Validé par le COPIL

Création atelier Théâtre :

L'idée serait de mettre en place des ateliers à destination des adhérents. Le but serait de travailler avec le groupe sur l'élaboration de petites formes qui seraient mises en valeur par une présentation publique pour mettre en valeur le travail des comédiens.

Articulation : toutes les semaines : 1 semaine encadrée par Magali / 1 semaine encadrée par Jérémie. Les ateliers théâtre pourraient être accompagnés par des ateliers décors.

Il faut bien distinguer la vente de spectacle et les ateliers théâtre. Dans le cadre de la vente de spectacle, il faut une rigueur professionnelle et technique car les pièces sont vendues.

Dans le cadre des ateliers théâtre, le but est avant tout de créer du lien social. Qui peut aussi être subventionné.

Peut-on envisager de proposer ces ateliers à des écoles ou à des maisons de retraites ? Dans un second temps, l'association pourrait envisager de proposer des prestations de services.

Les ateliers pourraient donner lieu à des représentations « spectacle de maison » : la scène se joue chez l'habitant.

Le COPIL donne pouvoir au bureau de voir les modalités de mise en place de ces ateliers.

Validé par le COPIL

Allo le 17 :

Sur demande du théâtre de Fourmies, un devis a été envoyé pour 2 représentations de Allo le 17 à destination des scolaires sur la saison 2023-2024.

Devis à hauteur de 6 200 €.

La répartition financière sera faite en interne

sur cet ex : 2 500 € pour la Avesnoiseries / 800 € pour la coordination et mise en scène / 1 600 € pour la technique / achat de costume 500 € / défraiement des comédiens 800 €.

Validé par le COPIL

Adaptation d'une pièce :

Il faut regarder à la possibilité d'adapter une pièce connue (style Weber) pour proposer au théâtre de Fourmies qui serait demandeur.

Validé par le COPIL

Solre le Château :

La commune nous a contactés pour proposer un projet sur la ville en 2023.

Le projet proposé pourrait être « embouteillage ». Principe : un embouteillage de voitures qui deviennent chacune une scène à part entière. Ex : invitation à un mariage mais impossible d'accéder à l'église à cause de l'embouteillage, les spectateurs passent de voitures en voitures.

PB : les montées et descentes répétitives dans les voitures risque de détériorer les véhicules. Elles excluent aussi les personnes à mobilités réduite.

Suite au RDV avec le maire de Solre le Château l'idée se dirigerait plus vers des tracteurs ou autres qui permettent d'accueillir plus de personnes à la fois.

Propositions sur 1 WE Vend. Sam. Dim.

Propositions de dates :

7, 8 et 9 juillet (début des vacances scolaires)

14, 15 et 16 juillet (peut être beaucoup de gens en vacances)

25, 26 et 27 août (quel public ?)

Ou 1, 2 et 3 sept (pas possible course des couleurs)

Le COPIL se projette sur les 7, 8 et 9 juillet.

Prochaine étape : RDV officiel avec le maire de Solre Le Château pour acter la date, le format et les modalités.

Premier atelier de préparation : vendredi 5 mai Solre Le Château en petit comité.

Puis établissement d'un rétroplanning pour mise en place des dialogues et répétitions.

Validé par le COPIL

Gommegnies / Avesnes sur Helpe :

Les communes de Gommegnies et d'Avesnes sur Helpe nous ont sollicité pour des projets respectivement en 2024 et 2025.

Pour Gommegnies l'idée serait de proposer un projet type « grosse murder » ou mini-village théâtre et un projet d'envergure pour Avesnes sur Helpe.

La mairie va être contactée pour voir la mise en place du projet.

CR RDV Maire d'Avesnes : Le RDV s'est bien passé, les tensions semblent dissipées, il souhaite que les Avesnoiseries lui fasse une proposition de spectacle pour 2025.

Il ne faut pas tarder à faire une note d'intention afin de conventionner avec la ville sur le projet.

Validé par le COPIL

Point finances :

- 1- Echéance du prêt CA au 7 mai. Aujourd'hui l'association n'est pas en mesure de rembourser le prêt de 30 200€. Il faut contacter la banque pour demander un délai de remboursement.
- 2- Hexactitude (prestataire des chapiteaux d'Hilarius) doit à l'association 12 000€ de compensation suite à la prestation non assurée (alors que la presta était payée). Une convention a été faite avec l'entreprise qui n'a toujours pas honoré ses trois versements de mensualités (3 X 4 000€). Une mise en demeure a été faite. Il faut se renseigner auprès de l'assurance pour vérifier s'il y a une assurance juridique qui peut nous soutenir.
- 3- SACEM : le versement tarde donc Gabriel n'est pour l'instant pas en mesure de reverser les 5 000 € de droits d'auteur.
- 4- Il y a une subvention de la 7 500 € de la 3 CA qui doit être versée en avril.
- 5- Il faut trouver un système pour rembourser la Fabrik en créant par exemple une clé de répartition qui donne automatiquement un pourcentage des bénéfices à la Fabrik. La clé pourrait être mise en place après remboursement du prêt.

Proposition : mandater le président pour la poursuite juridique d'Hexactitude.

Validé par le COPIL

Proposition : Magali MOSIN continu de gérer les comptes de l'association et se charge du courrier.

Validé par le COPIL

Proposition : établir une clé de répartition des bénéfices des actions de l'association pour rembourser la Fabrik' une fois le prêt de la banque remboursé. Clé proposée : 70 % pour la Fabrik / 30% pour les Avesnoiseries.

Validé par le COPIL

Soirée festive et autres :

Le bureau propose que des équipes se constituent pour proposer rapidement des événements type soirées ou après-midi pour renflouer les caisses.

Validé par le COPIL